

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 68 (1923)  
**Heft:** 9

**Buchbesprechung:** Bulletin bibliographique  
**Autor:** F.F.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*Ils ne méritent pas la prison!* par Maurice Vuilleumier, pasteur. *Conscience chrétienne et service militaire.* — Brochure de 24 pages. Editions Forum, Neuchâtel et Genève. Prix : 0 fr. 90.

Cette brochure paraît sous les auspices du Comité vaudois en faveur du service civil ; elle reproduit une allocution prononcée par l'auteur dans une réunion tenue à Lausanne, en faveur du service civil, le 20 février passé. L'orateur y représentait « Le point de vue religieux », à côté de M. le professeur Jean Wagner, secrétaire de la Ligue pour l'action morale, qui a exposé « Le point de vue moral », et M. le conseiller national Charles Naine, auquel avait été réservé « Le point de vue socialiste ».

M. Vuilleumier s'applique à expliquer la nature du réfractaire par conscience chrétienne et à le laver des reproches qui lui sont souvent adressés de lâcheté, d'orgueil ou d'insanité. Il s'applique ensuite à analyser sa conscience et à déterminer en quoi elle le distingue de celle des autres chrétiens qui ne répudient pas leur devoir militaire.

Si nous comprenons bien M. Vuilleumier, — nos langages sont si différents qu'une incompréhension réciproque s'expliquerait aisément, — la conscience du réfractaire est caractérisée par l'obligation qu'il éprouverait d'appliquer sans plus attendre la doctrine chrétienne du pacifisme, tandis que le christianisme des non réfractaires ne leur imposerait pas cette obligation. Les uns et les autres auraient raison puisque agissant selon leurs sentiments religieux respectifs, et l'Etat n'aurait qu'à prendre acte et à élaborer des lois qui ne contraignent personne. Pour plus de sûreté, je cite :

« S'il y a *une* doctrine chrétienne de la vie, une pour tous et pour tous les temps, alors il ne saurait subsister de doute pour aucun de nous ; la doctrine chrétienne de la vie, en ce domaine, ce n'est pas le service armé, c'est le pacifisme ; et le devoir de tous les chrétiens est de désarmer sans délai et sans hésitation ; et coupables sont ceux qui continuent à se préparer à la guerre ! Mais les choses ne sont pas ainsi... Dieu n'a pas révélé d'un coup, en bloc, sa vérité, sa volonté à l'humanité, incapable de les comprendre. Prenant les hommes tels qu'ils étaient au cours des siècles, il a fait, il fait lentement, paternellement, leur éducation. Il y a des étapes, dans cette éducation...

» Comment, de tous temps, les vérités nouvelles se sont-elles peu à peu imposées à la conscience chrétienne, sinon grâce à des individus qui, sans être nécessairement meilleurs ou plus intelligents que d'autres, ont reçu, pour des raisons de tempérament, de circonstances personnelles, de par la volonté mystérieuse de Dieu, la conscience de rendre tel ou tel témoignage ?... Et c'est le mouvement inauguré par ces précurseurs qui, malgré l'opposition de l'opinion et des tribunaux, s'est imposé peu à peu et a été codifié en fin de compte par les mœurs et par la loi.

» D'où l'auteur conclut que chacun doit obéissance à *sa* vérité, à *sa* conscience, à *son* Dieu, et que l'Etat doit subordonner ses prescriptions au respect de ces vérités, de ces consciences, de ces dieux personnels.

» Pourquoi Dieu le Père, qui n'est plus la Loi rigide et impassible, ne donnerait-il pas des ordres différents à l'un ou à l'autre,

à son aîné ou à son cadet ?... Allons-nous interdire à Dieu de charger les uns parmi nous de proclamer douloureusement, dès maintenant, l'absolu de l'amour, du pacifisme évangéliques, tout en en chargeant d'autres d'incarner sur la frontière d'autres valeurs, les uns comme les autres préparant de façon différente le temps où tous les chrétiens, dans tous les pays du monde, ne pourront plus prendre le fusil ? »

Je me garderai d'entrer en discussion théologique avec M. le pasteur Vuilleumier, ce serait ridicule de la part d'un incompetent. Je me bornerai à le remercier d'avoir adressé son exposé à la *Revue militaire suisse*, en ajoutant qu'un simple profane ne peut s'empêcher de trouver ses distinctions subtiles. Ce Dieu qui pouvant animer tous les hommes de sa doctrine et empêcher ainsi le fléau épouvantable de la guerre, les prend au contraire « comme ils sont » et s'en remet, mystérieusement, « à leurs tempéraments et à leurs circonstances personnelles » pour faire le nécessaire, paraît d'une réalisation trop difficile pour imposer aux législateurs des lois dont l'effet serait d'affaiblir l'Etat chrétien dont ils ont la garde devant une attaque éventuelle de non ou de moins chrétiens. Car c'est à cette conséquence qu'aboutit la doctrine de M. Vuilleumier, qu'il appelle religieuse et que j'appelle défaitiste. Lorsque, comme il l'attend, tous les chrétiens de tous les pays du monde ne prendront plus le fusil, les Etats occidentaux, généralement peuplés de chrétiens, deviendront des territoires à colonies à la disposition des Etats orientaux dont les ressortissants, n'étant pas chrétiens, continueront à prendre le fusil. On préférera donc que le législateur s'en tienne, pour le moment, à la vérité, à la conscience et au Dieu des chrétiens les moins avancés, et qu'il recherche la diminution des guerres en secondant les efforts pratiques de la Société des Nations. F. F.

*Revue d'histoire de la guerre mondiale*, 1<sup>re</sup> année, Nos 1, avril 1923 et 2, juillet 1923. — Paris, Alfred Costes, éditeur.

Des groupements qui, en tous pays, poursuivent l'étude de la dernière guerre, la Société de l'histoire de la guerre, adjointe aux Bibliothèque et Musée de la guerre, à Paris, est le plus richement doté en ressources de toute nature, sauf peut-être en capitaux monnayés. Plaie d'argent n'est pas mortelle. Cependant, son impécuniosité relative l'a empêchée jusqu'à présent de donner à ses travaux toute l'extension que ses moyens scientifiques et l'autorité de ses directeurs laissaient espérer.

Après avoir cherché de diverses façons à vulgariser ses travaux, et n'y étant qu'imparfaitement parvenue, elle a résolu de fonder une *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, qui ne sera que trimestrielle à ses débuts, mais avec espoir justifié de développement. Le premier fascicule contient des études de M. Ch. Appuhn, sur l'offre de médiation papale en 1917, du colonel Ed. Desbrière, sur le corps expéditionnaire anglais en 1914, et des documents du général Dobrorolsky sur la mobilisation russe en 1914. Une chronique, particulièrement intéressante pour les historiens désireux d'être éclairés sur les centres de recherches qui s'offrent à leurs travaux, donne des indications sur les groupements consacrés aux études d'histoire de la guerre. Dans la liste des articles de périodiques publiés pendant le premier trimestre de 1923, nous ne relevons pas moins de 19 études, en Italie, en France, en Angleterre, en Amérique et ailleurs, consacrées à la Conférence de Lausanne.

Outre la fin du travail du général Dobrorolsky, le 2<sup>e</sup> fascicule publie une étude de M. Paul-Henri Michel sur la pensée politique de

Gabrielle d'Annunzio et l'affaire de Fiume, et un deuxième article du colonel Desbrières : La genèse du plan XVII. Ce travail est basé principalement sur le premier volume, non encore rendu public, du grand ouvrage élaboré par le Service historique de l'état-major de l'armée française sur la guerre européenne. On en peut conclure qu'il présente des garanties d'exactitude que n'offrent pas au même degré telles des nombreuses publications qui ont abordé cet objet.

La nouvelle revue se propose de fournir à ceux qui s'intéressent à l'histoire de la guerre un instrument de travail indispensable, en leur évitant de disperser leur effort. A sa tête figurent MM. Camille Bloch, délégué des Bibliothèque et Musée de la guerre, Georges Bourdon, secrétaire général, et Pierre Renouvin, rédacteur en chef, noms qui, à eux seuls, sont déjà un programme. On sait que le président de la Société d'histoire de la guerre est M. André Honnorat, sénateur.

F. F.

*Ce qui se passa réellement à Paris en 1918-1919*, histoire de la Conférence de la paix par les délégués américains. Payot, Paris 1923, 344 p. gr. in-8°. — Prix : 15 fr.

Ce livre, publié par le colonel House et M. Charles Seymour, est la reproduction des dix-huit conférences faites par les délégués américains, à Philadelphie, pendant l'hiver 1920-1921. La traduction que l'éditeur Payot présente actuellement au public n'est donc pas de la dernière actualité. Elle n'en présente pas moins un grand intérêt pour l'histoire de la genèse du Traité de Versailles, et peut-être pour l'application future de ce traité.

On se rappelle qu'à la conférence de Paris-Versailles, les Américains n'étaient pas, comme de nos jours, de simples observateurs, mais des participants très actifs. Des trois grands hommes de la Conférence, Clémenceau, Lloyd George et Wilson, ce dernier était certainement celui dont l'humanité attendait le plus. C'étaient ses quatorze points, acceptés en principe par les Allemands, qui formaient la base de toutes les discussions. Ceux-ci n'étant d'ailleurs pas d'une clarté parfaite, c'était aux délégués américains qu'on s'en rapportait le plus souvent pour en avoir l'interprétation authentique.

Malheureusement, les ploutocrates du Sénat américain désavouèrent l'idéaliste Wilson, réduisant ainsi à néant les espoirs que l'Europe libérale avait fondés sur l'Amérique. Dans l'avant-propos, M. House apprécie ce geste en des termes qui ne laissent place pour aucune équivoque :

« Ce fut là une volte-face qui nous a coûté cher dans l'estime du monde. Si nos morts héroïques qui reposent auprès de leurs camarades dans les champs de France avaient fait de même à Château-Thierry et dans l'Argonne, nous n'aurions pas conquis notre réputation. *« Jamais nation n'a rejeté aussi légèrement un héritage si grand »*. Mais, même maintenant, luit toujours l'espoir que nous pouvons encore recouvrer quelque chose de ce que nous avons perdu. Si ce livre peut y aider, il réalisera l'espérance et l'attente de ceux qui l'ont écrit ».

Ne serait-ce que pour ces quelques phrases, le livre des délégués américains mérite d'être connu des Européens. Ils y verront qu'il y a en Amérique autre chose que des gens d'affaires sans entrailles. Il y a aussi là-bas des gens de cœur et de raison, en qui l'Europe peut et doit mettre sa confiance, si elle veut arriver à une paix durable.

L.